

Je pars vivre à l'étranger

Nos conseils

Lorsque vous quittez la Suisse et que vous établissez votre domicile à l'étranger, plusieurs critères sont nécessaires afin de définir si vous pouvez rester affilié(e) en Suisse ou non.

↳ Démarche pour l'annonce d'un départ

L'annonce d'un départ à l'étranger doit se faire par écrit et comporter:

- Vos coordonnées ainsi que celles des membres de votre famille qui quittez la Suisse: prénom, nom, n° de partenaire ou n° AVS
- Une attestation de votre commune de domicile en Suisse confirmant la date ainsi que votre destination de départ

↳ Départ dans un pays non membre l'UE/AELE

En vertu de la loi suisse, la couverture d'assurance-maladie de base est résiliée au jour du départ à l'étranger indiquée sur l'attestation du contrôle des habitants.

↳ Départ dans un pays membre de l'UE/AELE (Uniquement pour les ressortissants suisses et ceux des pays de l'UE/AELE)

En cas de départ **dans un pays de l'UE/AELE**, des précisions doivent être apportées afin de déterminer si votre départ entraîne la fin de l'obligation d'assurance en Suisse.

Veillez nous préciser les informations ci-dessous au moyen d'un formulaire que nous mettons à votre disposition en indiquant les membres de votre famille (prénom, nom, n° de partenaire ou n° AVS):

- si vous êtes frontalier,
- si vous bénéficiez de l'assurance chômage suisse,
- si vous bénéficiez d'une rente suisse ou d'indemnités journalières,
- si vous êtes travailleur détaché à l'étranger par un employeur dont le domicile ou le siège est en Suisse,
- si vous êtes membre de famille à charge d'une personne percevant un revenu en Suisse,
- si votre revenu provient ou proviendra de l'étranger,
- si vous percevez un autre revenu éventuel en tant que salarié,
- si vous désirez maintenir ou résilier votre contrat et vous assurer dans votre nouveau pays de domicile.

Afin de compléter votre dossier nous vous invitons à nous communiquer **vos nouvelles coordonnées**: adresse postale, coordonnées financières, numéro(s) de téléphone et adresse(s) e-mail.

Votre Espace client en ligne vous simplifie la vie



Transmettez vos factures de soins, consultez vos documents, modifiez vos données personnelles et vos contrats partout et à tout moment. Sur ordinateur, tablette ou mobile, avec votre portail client en ligne, vous gérez simplement vos assurances Santé. **www.groupemutuel.ch/espace-client**

- **Rapide**
Vous scannez vos factures de soins et nous les transmettez instantanément.
- **Pratique**
Vous avez toujours votre carte d'assuré et celles des membres de votre famille sur vous, au format digital, pour l'assurance-maladie de base.
- **Flexible**
Vous choisissez entre une facturation 100% digitale ou l'envoi de factures papier, selon vos préférences.
- **Simple**
Vous suivez l'état de vos demandes en cours et l'évolution de votre franchise.
- **Sécurisé**
Toutes les données que vous nous transmettez bénéficient d'un niveau de sécurité élevé.

groupe**mutuel**

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch

Sociétés d'assurance de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel Service SA: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâtoise Assurance Maladie
Fondation Opsion Libre Passage / Fondation Collective Open Pension

